



## ACTIVITÉS D'ÉVEIL ET DE JEUX

# ÉVEIL À LA NATURE POUR LES JEUNES ENFANTS



### 🎯 OBJECTIFS

- ✓ Comprendre l'importance du contact à la nature dans les apprentissages du jeune enfant.
- ✓ Analyser l'environnement et créer / aménager les lieux pour mettre en place des temps d'éveil en extérieur.
- ✓ Découvrir et s'approprier du matériel adapté.

### 🎯 COMPÉTENCES VISÉES

- ✓ Pouvoir identifier ce qu'apporte le contact avec la nature au jeune enfant.
- ✓ Être en mesure de diversifier les activités d'éveil pour diversifier ses pratiques éducatives.
- ✓ Créer ses propres ressources et outils pédagogiques sur le thème de la nature avec les jeunes enfants.

### 👤 PUBLIC ET PRÉREQUIS

- ✓ Parents bénévoles du réseau ACEPP.
- ✓ Professionnels de la petite enfance.
- ✓ Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.

### 📄 CONTENU

#### Séquence 1 :

- ✓ Pourquoi le contact avec la nature est-il important ? En quoi répond-t-il aux besoins de l'enfant ? Quels sont les freins / les craintes et comment les surmonter ?
- ✓ Temps de réflexion individuel et de groupe. Méthode Boule de neige : Les participants s'interrogent sur les bienfaits du contact avec la nature (en lien avec les étapes du développement du jeune enfant et en lien avec nos connaissances et ressentis personnels).
- ✓ Création d'un argumentaire – méthodes participatives.

#### Séquence 2 :

- ✓ Ateliers d'immersion dehors / outils et ressources.
- ✓ Propositions d'activités mêlant les approches sensorielle, ludique, scientifique et sensible de découverte de la nature.
- ✓ Découverte d'outils et d'activités en lien avec la nature (approche active : les stagiaires vivent des temps d'activités), échanges en groupe à la fin de chaque temps d'animation.
- ✓ Apports théoriques /échanges : les bases pour animer dehors, le choix des lieux, la sécurité, l'équipement des enfants / des adultes, le matériel...
- ✓ Analyse des situations vécues – individuelle et collective.
- ✓ Retour sur l'expérience et projection dans sa pratique professionnelle.

#### Séquence 3 :

- ✓ Analyse de l'extérieur : travail sur les aménagements, les potentiels d'un lieu, la sécurité et les équipements nécessaires.
- ✓ Apports théoriques et méthodologiques sur les aménagements extérieurs.
- ✓ Grille d'analyse des lieux en fonction des besoins de l'enfant (motricité, sensorialité, relation à soi et aux autres...).

#### Séquence 4 :

- ✓ Construire sa séance d'animation pour les jeunes enfants.
- ✓ Travail individuel et de groupe - méthodes participatives.
- ✓ Production d'écrits.
- ✓ Animer ses pairs.

### 🎯 MOYENS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Temps de réflexion individuel et de groupe.
- ✓ Apports théoriques : supports powerpoint, vidéos, articles et publications scientifiques.
- ✓ Apports méthodologiques. Projections vidéos, images et supports power point.

### 👤 LE FORMATEUR

**Emilie BELIER**, coordinatrice de projets en éducation à l'environnement et formatrice à l'Uapar.

**Durée : 2 journées (14h)**

**Dates et horaires : 10 et 11 juin 2021, de 9h30/13h - 14h/17h30**

**Lieu : CHÂTEAULIN**

**TARIFS : PROFESSIONNELS : 420 € • PARENTS : 50 €**

*J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents"*

**Principe N° 10, charte nationale pour l'accueil du jeune enfant, mars 2017**

## QUI SOMMES NOUS ?

### L'ACEPP

Créée en 1981, l'Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels est un mouvement parental, éducatif et citoyen qui promeut :

- ✓ La reconnaissance du parent comme premier éducateur de son enfant.
- ✓ La collaboration parents/ professionnels pour la qualité de l'accueil et l'éveil des enfants.
- ✓ Le développement des initiatives collectives parentales.

En quelques chiffres, le réseau ACEPP c'est 30 000 familles, 40 000 enfants, 20 000 places d'accueil, 42 000 bénévoles et 6 400 salariés.

### L'ACEPP29

Depuis 1988, l'ACEPP29 fédère et anime le réseau des établissements d'accueil du jeune enfant associatifs et/ou à gestion parentale dans le Finistère.

Egalement organisme de formation, référencé et validé Datadock, nous sommes maintenant en cours de certification Qualiopi.

Nos missions :

- ✓ animer le réseau d'une vingtaine de structures associatives,
- ✓ accompagner les structures, associations et porteurs de projets,
- ✓ proposer un programme de formation continue pour les professionnels et les parents bénévoles,
- ✓ proposer un service d'appui à la gestion associative pour les parents gestionnaires,
- ✓ représenter les intérêts de nos adhérents auprès des institutions, mouvements, réseaux.



## DES FORMATIONS ADAPTÉES À VOS BESOINS...

✓ **Les formations catalogues** sont construites sur la base d'un recensement des besoins des professionnels petite enfance du réseau ACEPP29.

✓ **Les formations en intra** permettent à une équipe entière de se former sur un même sujet, à un même moment. Ces formations se déroulent dans votre établissement et sont construites en fonction de vos besoins et des questionnements qui animent votre équipe à un moment précis.

✓ **L'analyse de pratiques** : Ces temps sont proposés en "intra" à destination de toute l'équipe, animés par un intervenant extérieur. Des analyses de pratiques liées à leur fonction de manager sont également proposées aux directeurs d'EAJE.

**Toute notre équipe est à votre disposition pour construire des contenus de formations personnalisés et adaptés à vos besoins.**



# NOS CONDITIONS DE VENTE

## 1 VOUS INSCRIRE

Sur le site internet :

<https://acepp29.fr/inscription-en-ligne/>

Par mail : Demande d'inscription à

l'adresse : [formation@acepp.bzh](mailto:formation@acepp.bzh)

Par téléphone : 02 98 55 00 57

## 2 CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Un mail de confirmation de votre inscription vous sera adressé automatiquement à votre adresse mail. Vous y trouverez un devis et le programme de la formation demandée.

## 3 CONVENTION INSCRIPTION DÉFINITIVE

Votre employeur recevra une convention de formation, à signer et à retourner à l'ACEPP29. L'inscription sera définitive à réception de la convention signée.

Un questionnaire vous sera également adressé, afin de recenser les attentes et les besoins de la personne participant à la formation.

## 4 CONVOCATION

Deux semaines avant le début de la formation, votre employeur recevra une convocation, à vous transmettre (indiquant le lieu, les horaires et le plan d'accès), le programme détaillé et le livret d'accueil.

L'ACEPP29 se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation si l'effectif est insuffisant, ou en cas de force majeure.

## 5 DÉROULEMENT FORMATION

Nos formations se déroulent dans des locaux adaptés à l'accueil du public. Nous faisons notre possible pour accueillir toute personne, quelque soient ses besoins. Le cas échéant, notre référent handicap, Tanguy NIVET, se tient à votre disposition pour échanger sur d'éventuelles modalités d'adaptation. Boissons chaudes et fraîches vous sont offertes pendant les pauses. Nos formations se déroulent de 9h30 à 13h et de 14h à 17h30. Le(s) stagiaire(s) et le formateur émergent par demi-journée réalisée.

## 6 SUIVI ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en fin de formation : Bilan collectif oral, questionnaire individuel de satisfaction et d'auto-évaluation de l'acquis. Évaluation des compétences visées, par le formateur, par l'intermédiaire d'échanges, de mises en pratique, de quizz, de mise en situation, d'étude de cas, de jeux... Chaque formateur met en place les moyens adaptés à son contenu.

Évaluation 90 jours après la formation : Un questionnaire sera envoyé au stagiaire, ainsi qu'à la structure, sur les acquis en situation de travail.

## 7 ATTESTATIONS FACTURATION

Dans les jours qui suivent la formation, une attestation de formation, une attestation de présence que vous devrez signer et une facture seront adressées à votre employeur.

## 8 INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

Les informations à caractère personnel qui sont communiquées par le client ou les participants à l'ACEPP29, font l'objet d'un traitement informatique et ne pourront être communiquées à des tiers. L'ACEPP29 en assure la totale confidentialité.

Conformément à la réglementation française qui est applicable à ces données, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations le concernant. Il peut, à tout moment, exercer ce droit en contactant l'ACEPP29.

## 9 CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation, du fait de la structure, doit être communiquée par écrit. En fonction de la date d'annulation, l'ACEPP29 se réserve le droit de facturer tout ou partie du coût de formation, selon les conditions suivantes :

<b>Jusqu'à 30 jours calendaires avant le début de la formation</b>	<b>De 30 à 14 jours calendaires avant le début de la formation</b>
<b>Pas de frais d'annulation</b>	<b>30% des frais de formation seront facturés</b>
<b>De 14 à 3 jours calendaires avant le début de la formation</b>	<b>Moins de 3 jours calendaires avant le début de la formation</b>
<b>50% des frais de formation seront facturés</b>	<b>La totalité des frais de formation sera facturée</b>

### Annulation du fait de l'ACEPP29 :

Nos sessions de formation sont maintenues à partir de 4 à 8 inscrits, selon les thématiques. Nous mettons tout en œuvre pour assurer la réalisation des sessions planifiées. Si malgré tout certaines sessions devaient être annulées, nous vous en informons par mail dans un délai de 15 jours minimum avant le début de la formation. Ce délai pourra être réduit en cas de force majeure.



# UNE ÉQUIPE DISPONIBLE

**Tanguy NIVET**

*Chargé de mission formation*

**Claire NÉDÉLEC**

*Coordinatrice du réseau*

**Barbara CHARDON**

*Assistante administrative du réseau*

3 rue du Roussillon 29000 Quimper

02 98 55 00 57 / 06 11 61 13 30

formation@acepp.bzh

[www.facebook.com/acepp29](http://www.facebook.com/acepp29)

[www.acepp29.fr](http://www.acepp29.fr)

## PERMANENCES

**Lundi, mardi, jeudi et vendredi** : 9h15 > 12h30 - 13h00 > 17h00

**Mercredi** : 9h30 > 12h30



**ACEPP29**